

L'Aviron Club du Bassin de Thau Sète



Organise sa 13^{ème} épreuve longue distance de 36 km

Dimanche 09 avril 2017

en aviron de mer « labellisée FFA »

« Entre Mer & Etang »

Circuit Ramons chez nos voisins

L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

- × **8h15** réunion d'information base nautique Miaille & Munoz
- × **9h30** départ de la base
parcours dans l'étang de Thau
traversée des Canaux
parcours le long du littoral
- × **12h30** arrivée à Marseillan
apéritif, dégustation d'huîtres, repas (fourni)
- × **14h00** retour
parcours dans l'Etang de Thau
- × **16h00** arrivée à Sète base nautique Miaille et Munoz
- × **16h30** récompenses et vin d'honneur



Catégories :

4X Juniors H/F/M – 4X Seniors H/F/M – 4X Open
2X Juniors – 2X Seniors – 2X Open

« en relais »
L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

INFORMATIONS

Réunion d'information	Dimanche 09 avril 2017 à 8h15 base nautique Miaille & Munoz – 41 rue des Fauvettes - SETE
Organisation	ACBT - 06.67.73.46.95
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « <i>avironfrance.fr</i> » ouverture le : 06 mars à 08h00 clôture le : 04 avril à 09h00 ou par mail : <i>pour les Open acbt34@hotmail.fr</i>
Droits d'engagement + repas	17 euros par siège dégustation de coquillages, apéritif, repas, collation
Licences	Les barreurs devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFA 2017.
Parking pour le matériel	Sur la base nautique Miaille et Munoz
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : http://www.lazaretsete.com/
Récompenses	Remise de récompenses vin d'honneur à l'issue
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Prêt de bateaux	Contactez les clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur supérieure à 10m , de gilets accessibles et d'une écope (si pas auto-videur)
Sécurité et Arbitrage	Assurée par 2 bateaux, avec liaison radio et téléphone portable. Ravitaillement de bouteilles d'eau et trousse de premiers secours à bord. Le parcours sera chronométré et encadré par 2 arbitres de la LLRA. Pompiers, hôpital et commissariat de police alertés.
Nota	En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

Présidente LLRA
Aude LUSETTI

validé le 08/03/2017

L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

ENGAGEMENTS

Inscriptions par internet : avironfrance.fr

Ouverture le : 06 mars 2017 à 8h00

Clôture le : 04 avril 2017 à 9h00

ou par mail : Pour les Open acbt34@hotmail.fr

Je réserve siège(s) à 17.00 €, soit un total de €.

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACBT Sète.

Fait à, le

Signature

Tampon association

A retourner avant le 02 avril 2017

par courrier accompagné du règlement :

ACBT Sète – Base nautique Miaille et Munoz – 41 rue des Fauvettes – 34200 SETE

Pour tout renseignement complémentaire : Philippe LEGEAY – 06.67.73.46.95